

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional Édition 2013

Laurentides



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Danielle Bilodeau	
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Stéphane Ladouceur	Guillaume Marchand	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Daniel Deitschel / Robert Faubert / Vladone, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Science et technologie	22
Santé	25
Éducation	27
Culture et communications	28
Concepts et définitions	30
Tableaux comparatifs	35

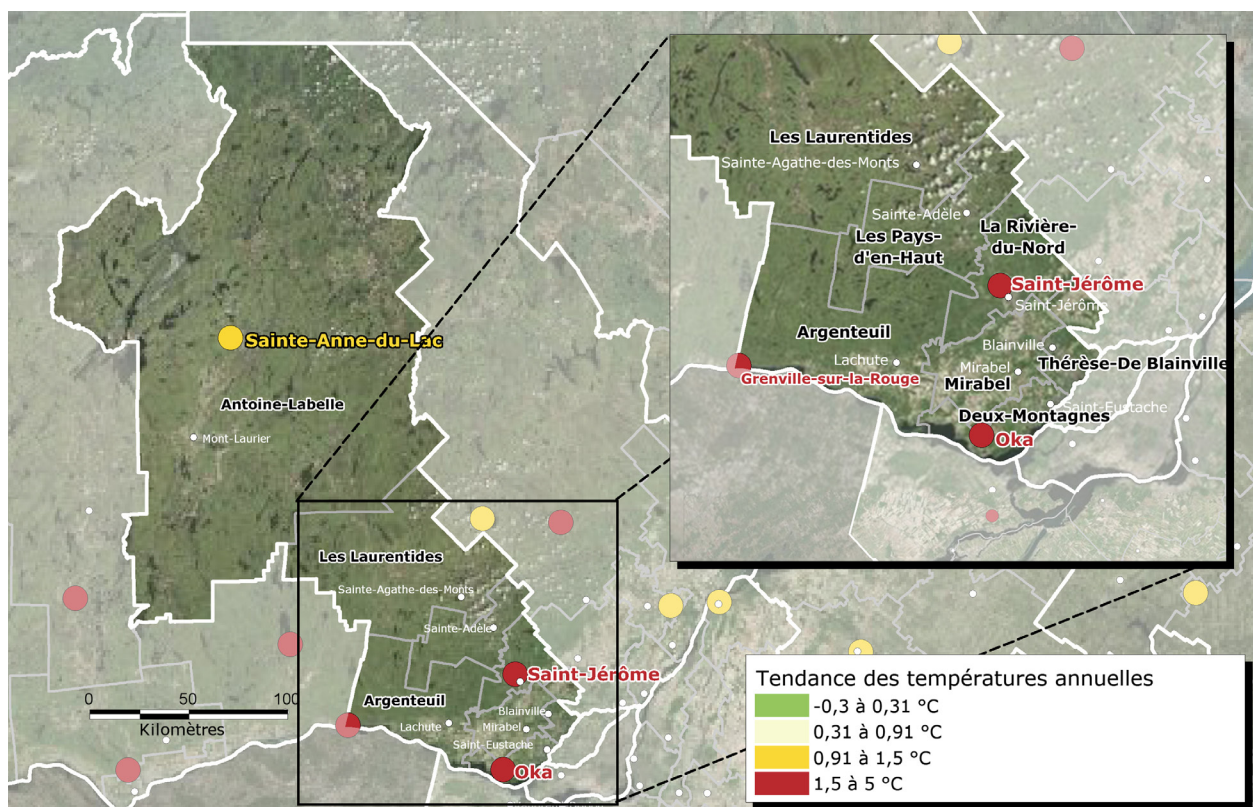
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région des Laurentides couvre une superficie en terre ferme de 20 560 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel, La Rivière-du-Nord, Argenteuil, Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et Antoine-Labelle, et regroupe 89 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région des Laurentides, les stations des municipalités de Sainte-Anne-du-Lac, Grenville-sur-la-Rouge, Saint-Jérôme et Oka affichent respectivement une variation de température de + 1,4 °C, + 1,5 °C, + 1,6 °C et + 1,8 °C pour la période observée.



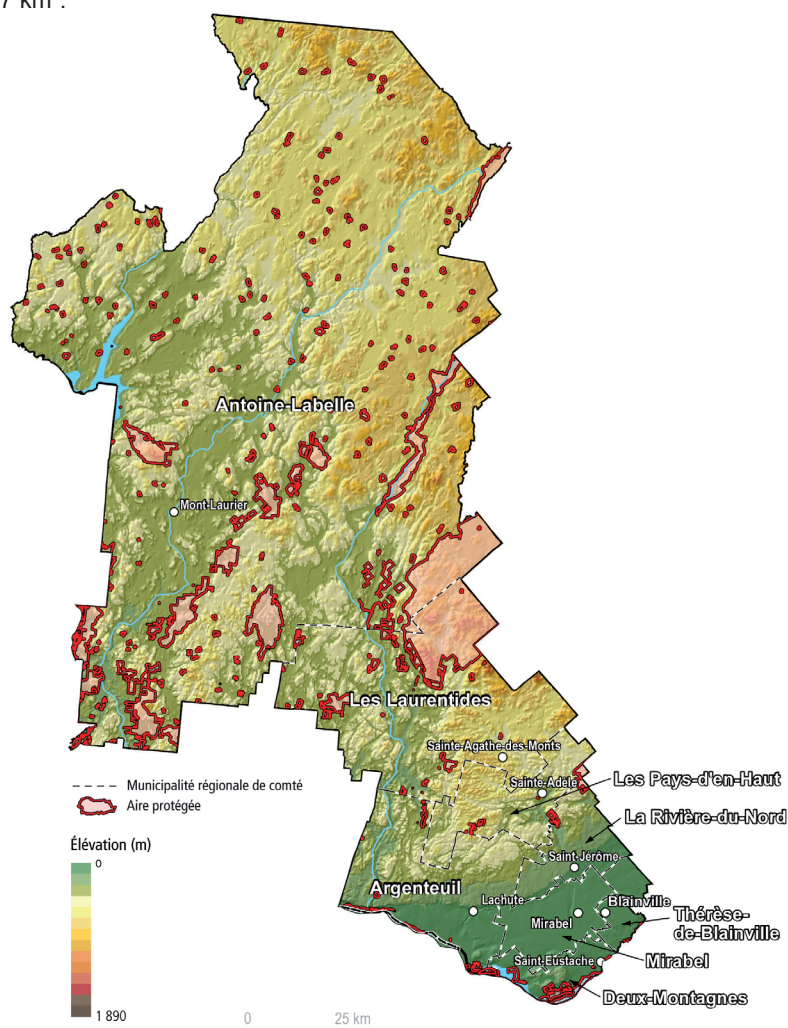
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région des Laurentides se trouvent, en totalité ou en partie, 304 aires protégées. Elles couvrent 1 821 km², soit 8,1 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées des Laurentides est constituée de deux parcs nationaux (725 km²) : une partie du parc national du Mont-Tremblant et le parc national d'Oka. Plusieurs habitats fauniques (66) sont également situés en tout ou en partie dans les Laurentides, couvrant 470 km². La région comprend six réserves de biodiversité projetées² en totalité ou en partie, dont la réserve des Buttes-du-Lac-Montjoie, contribuant ensemble à la protection de 307 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel - une formation physique ou un groupe de telle formation - et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

La région des Laurentides se maintient parmi les régions à plus forte croissance démographique du Québec, bien qu'elle ait récemment glissé du 1^{er} au 3^e rang, derrière Laval et Lanaudière. Elle ressort notamment comme une des grandes gagnantes au chapitre de la migration interrégionale, malgré une réduction de l'ampleur des gains depuis le début des années 2000. Elle affiche également une fécondité supérieure à la moyenne québécoise. Soulignons par ailleurs que plusieurs des MRC de la région se démarquent par un rythme d'accroissement élevé, dont Mirabel, qui a connu la plus forte croissance démographique de toutes les MRC du Québec entre 2006 et 2012.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région des Laurentides comptait 563 100 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 7,0 % de la population du Québec. Elle arrive au 4^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Capitale-Nationale et devant Lanaudière. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la région des Laurentides a vu son poids démographique augmenter légèrement au cours des dernières années; il était de 6,1 % en 1996.

En 2012, environ 27 % de la population régionale, soit 154 100 personnes, résident dans la MRC de Thérèse-De Blainville. Les MRC de La Rivière-du-Nord et de Deux-Montagnes suivent avec une part respective de 21 % et 17 %. Les autres MRC de la région sont beaucoup moins peuplées. Les Laurentides et Mirabel comptent chacune environ 8 % de la population régionale, cette part étant de 7 % dans Les Pays-d'en-Haut et de 6 % dans Antoine-Labelle. Avec ses 30 700 habitants, Argenteuil représente quant à elle un peu moins de 6 % de la population laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 1996-2012¹

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^a	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^a	1996	2012 ^a
	n				pour 1 000			%	
Deux-Montagnes	81 304	84 510	89 811	96 672	7,7	12,2	12,3	18,5	17,2
Thérèse-De Blainville	121 159	133 357	144 788	154 060	19,2	16,4	10,3	27,6	27,4
Mirabel	23 050	27 991	35 309	42 875	38,7	46,2	32,3	5,2	7,6
La Rivière-du-Nord	85 112	92 336	102 725	117 673	16,3	21,3	22,6	19,4	20,9
Argenteuil	28 992	29 497	30 167	30 746	3,5	4,5	3,2	6,6	5,5
Les Pays-d'en-Haut	28 712	31 657	36 762	40 312	19,5	29,8	15,4	6,5	7,2
Les Laurentides	36 929	39 447	43 198	45 049	13,2	18,2	7,0	8,4	8,0
Antoine-Labelle	34 353	34 128	35 635	35 752	- 1,3	8,6	0,5	7,8	6,3
Laurentides	439 611	472 923	518 395	563 139	14,6	18,3	13,8	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2012, la population des Laurentides a crû en moyenne à un taux annuel de 13,8 pour mille selon les données provisoires. Elle se positionne au 3^e rang des régions au chapitre de la croissance démographique, derrière Laval et Lanaudière, qui affichent un taux d'environ 16 pour mille. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 9,0 pour mille entre 2006 et 2012. Si la région se maintient parmi les régions à plus forte croissance, elle a toutefois glissé du 1^{er} au 3^e rang au cours de la période la plus récente. Il faut dire que sa croissance a été moins rapide que pendant la période 2001-2006 (+ 18,3 pour mille) et, dans une moindre mesure, que durant celle de 1996-2001 (+ 14,6 pour mille), tandis que les taux se sont élevés dans l'ensemble du Québec et dans la plupart des autres régions.

Plusieurs MRC de la région ont connu une croissance démographique supérieure à la moyenne québécoise entre 2006 et 2012. Mirabel arrive en tête à ce chapitre, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 32,3 pour mille, le plus élevé de toutes les MRC du Québec. La Rivière-du-Nord affiche aussi un taux d'accroissement parmi les plus élevés (+ 22,6 pour mille). La croissance est moins rapide, mais tout de même substantielle, entre 10 et 15 pour mille, dans Les Pays-d'en-Haut, Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville. L'effectif augmente également dans les MRC des Laurentides (+ 7,0 pour mille) et d'Argenteuil (+ 3,2 pour mille), mais à un rythme inférieur à la moyenne québécoise. Finalement, la population est demeurée plutôt stable dans Antoine-Labelle (0,5 pour mille). Soulignons que Deux-Montagnes et La Rivière-du-Nord sont les deux seules MRC où la croissance n'a pas ralenti en 2006-2012 comparativement aux deux périodes précédentes.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La région des Laurentides est l'une des régions où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2012, leur part y est de 22,9 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions, dont la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,4 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (15,3 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle du Québec (16,2 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui comparable à la moyenne québécoise, soit d'environ 62 %. Par contre, au sein de ce groupe, la région compte davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que ce qu'on observe au Québec. Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge médian des Laurentides (42,3 ans) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (41,5 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Deux-Montagnes	96 672	23 343	60 532	12 797	100,0	24,1	62,6	13,2	39,7
Thérèse-De Blainville	154 060	39 888	95 501	18 671	100,0	25,9	62,0	12,1	39,5
Mirabel	42 875	12 194	26 726	3 955	100,0	28,4	62,3	9,2	35,8
La Rivière-du-Nord	117 673	25 516	74 191	17 966	100,0	21,7	63,0	15,3	42,5
Argenteuil	30 746	6 340	18 480	5 926	100,0	20,6	60,1	19,3	46,9
Les Pays-d'en-Haut	40 312	6 526	24 290	9 496	100,0	16,2	60,3	23,6	51,8
Les Laurentides	45 049	8 613	27 107	9 329	100,0	19,1	60,2	20,7	48,8
Antoine-Labelle	35 752	6 672	21 326	7 754	100,0	18,7	59,6	21,7	49,9
Laurentides	563 139	129 092	348 153	85 894	100,0	22,9	61,8	15,3	42,3
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La structure par âge est très contrastée à l'échelle des MRC. De fait, la région des Laurentides compte à la fois des MRC où la population est beaucoup plus jeune que la moyenne québécoise et d'autres où la population est beaucoup plus âgée. Avec un âge médian de 35,8 ans en 2012, Mirabel fait partie des MRC les plus jeunes du Québec. Elle se distingue par une proportion de jeunes relativement élevée (28,4 %) et par une faible part de personnes âgées (9,2 %). Deux autres MRC ont un âge médian inférieur à 40 ans, soit Thérèse-De Blainville et Deux-Montagnes. Les moins de 20 ans comptent pour environ le quart de leur population, tandis que la part des 65 ans et plus est respectivement de 12 % et 13 %. Avec un âge médian de 42,5 ans, la structure par âge de La Rivière-du-Nord se démarque peu. En revanche, les quatre autres MRC de la région ont une population nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec, avec un âge médian d'au moins 46 ans. Celui-ci atteint même 51,8 ans dans Les Pays-d'en-Haut. Dans cette MRC, tout comme dans Antoine-Labelle et Les Laurentides, le nombre des 65 ans et plus dépasse celui des moins de 20 ans.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, environ 5 900 bébés sont nés dans la région des Laurentides en 2012. Ce nombre n'a connu que de faibles fluctuations depuis 2008, une stabilisation qui survient après quelques années d'augmentation communes à l'ensemble des régions du Québec. Avant d'amorcer ce mouvement à la hausse, le nombre de naissances dans les Laurentides était d'environ 5 000.

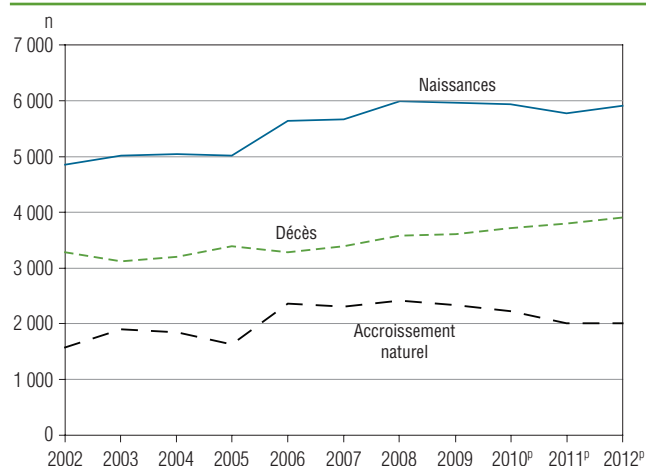
Deux facteurs sont favorables à des naissances plus nombreuses dans la région des Laurentides depuis quelques années. D'une part, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants s'est accru. D'autre part, la fécondité s'est élevée, l'indice synthétique de fécondité étant passé de 1,63 enfant par femme en 2002 à 1,86 en 2012 (donnée provisoire), après avoir culminé à 1,92 en 2008. Sans faire partie des régions à plus forte fécondité, la région des Laurentides a affiché une fécondité supérieure à la moyenne québécoise au cours des 10 dernières années. En 2012, l'indice synthétique de fécondité de l'ensemble du Québec s'établit à 1,68 enfant par femme.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend à augmenter dans la région comme dans l'ensemble du Québec en raison d'une population en croissance et, surtout, vieillissante. En 2012, 3 900 décès ont ainsi été enregistrés dans les Laurentides, comparativement à 3 282 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel de la population. De 2002 à 2005, l'accroissement naturel a été d'un peu moins de 2 000 personnes par année dans la région. En raison du bond des naissances de 2006, il s'est élevé à près de 2 400 personnes, un niveau qui est demeuré plutôt stable jusqu'en 2009. Il s'est toutefois abaissé au cours des années les plus récentes, puisque le nombre de naissances a peu bougé et que les décès ont continué d'augmenter. L'accroissement naturel a été d'environ 2 000 personnes en 2011 comme en 2012.

Ce ne sont pas toutes les MRC de la région qui bénéficient d'un accroissement naturel positif en 2012. Du fait d'une population plus âgée, les décès surpassent légèrement les naissances dans Argenteuil, Les Pays-d'en-Haut et Antoine-Labelle (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Ailleurs dans la région, les naissances demeurent plus nombreuses que les décès. Par rapport à la taille de sa population, c'est dans Mirabel que l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Laurentides, 2002-2012^p



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

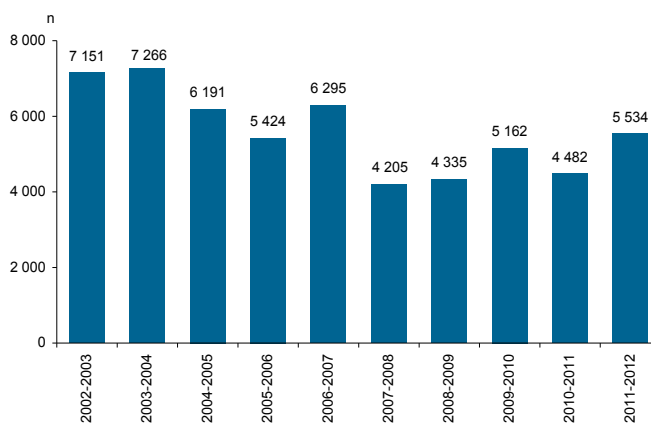
Migration interrégionale

La région des Laurentides est depuis longtemps l'une des grandes gagnantes de la migration interrégionale au Québec. Au cours de l'année 2011-2012, elle a fait des gains migratoires de 5 534 personnes au détriment des autres régions. C'est au début des années 2000 que les soldes ont été les plus élevés : ils étaient de plus de 7 000 personnes en 2002-2003 et 2003-2004. Ils sont descendus à 4 200 personnes en 2007-2008, conséquence d'une baisse du nombre d'entrées, mais celles-ci ont recommencé à augmenter au cours des années les plus récentes.

Le profil par groupe d'âge montre qu'en 2011-2012, la région est déficitaire chez les 15-19 ans et les 20-24 ans, mais que ces pertes sont largement compensées par des gains dans tous les autres groupes d'âge. Les gains les plus importants, en termes absolus, se réalisent chez les 25-39 ans. Ces gains, qui trouvent un écho chez les moins de 15 ans, sont le reflet des migrations familiales à destination des Laurentides. Quant aux soldes fortement positifs chez les 55-64 ans, ils illustrent l'attraction que certaines MRC de la région exercent sur les personnes en âge de prendre leur retraite.

Figure 2.2

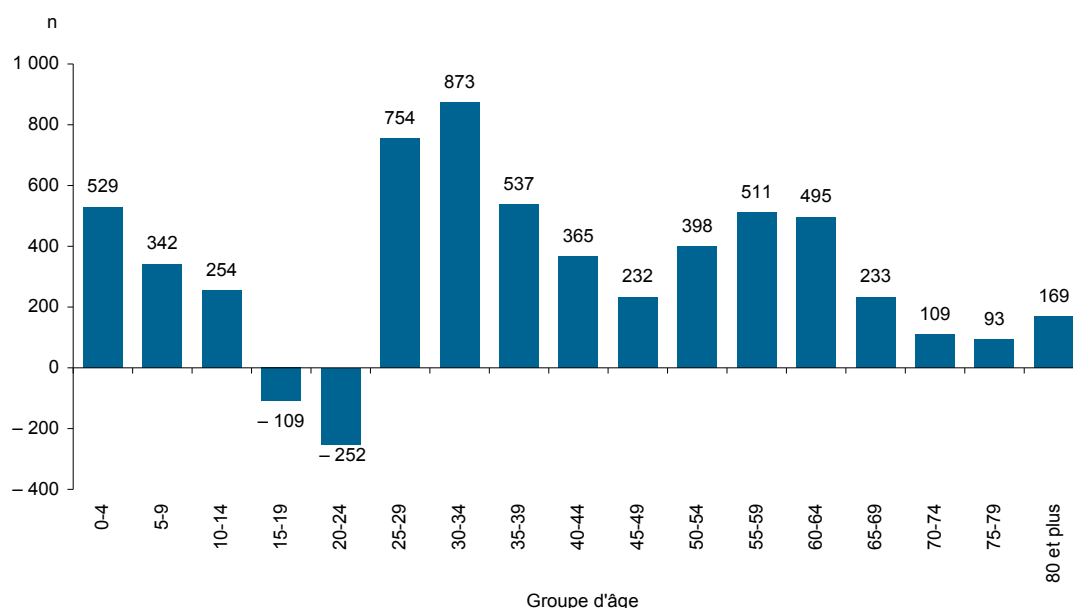
Solde migratoire interrégional, Laurentides, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Laurentides, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le bilan migratoire favorable de la région des Laurentides repose principalement sur la force d'attraction qu'elle exerce sur les résidents de Montréal et de Laval. En 2011-2012, parmi les personnes qui se sont établies dans les Laurentides, 30,5 % arrivaient de Montréal et 27,1 % de Laval. Les personnes qui quittent les Laurentides se dirigent aussi en forte proportion vers ces deux régions, mais ces mouvements sont beaucoup moins fréquents, de sorte que les soldes profitent largement à la région des Laurentides. En 2011-2012, celle-ci a gagné 2 036 habitants au détriment de Montréal et 2 950 aux dépens de Laval. Les échanges migratoires avec Lanaudière et la Montérégie sont également assez nombreux, mais ont entraîné des gains de moindre ampleur pour les Laurentides, soit de 585 et 384 personnes respectivement. Les échanges avec les autres régions ont été beaucoup moins importants et ont généralement entraîné de faibles pertes pour les Laurentides.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Laurentides, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	- 68	13	105	0,5	13	173	1,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 45	12	159	0,7	12	204	1,2
Capitale-Nationale	- 131	6	432	1,9	6	563	3,2
Mauricie	- 38	8	284	1,2	9	322	1,8
Estrie	- 122	9	267	1,1	7	389	2,2
Montréal	2 036	1	7 081	30,5	1	5 046	28,5
Outaouais	132	5	865	3,7	5	733	4,1
Abitibi-Témiscamingue	- 8	7	337	1,5	8	345	1,9
Côte-Nord	- 6	14	96	0,4	15	102	0,6
Nord-du-Québec	- 3	16	65	0,3	16	68	0,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	- 37	15	83	0,4	14	120	0,7
Chaudière-Appalaches	- 54	11	171	0,7	11	224	1,3
Laval	2 950	2	6 295	27,1	3	3 345	18,9
Lanaudière	585	3	4 141	17,8	2	3 555	20,1
Laurentides	...	...	...	...	...	...	...
Montérégie	384	4	2 663	11,5	4	2 279	12,9
Centre-du-Québec	- 41	10	195	0,8	10	237	1,3
Total	5 534	...	23 239	100,0	...	17 705	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, ces échanges ont entraîné des gains dans l'ensemble des MRC de la région (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). La Rivière-du-Nord a enregistré les plus forts gains en nombre absolus. Par rapport à la taille de leur population, la contribution de la migration interne à la croissance démographique est toutefois plus importante dans les MRC de Mirabel et des Pays-d'en-Haut.

Immigration internationale

Bien que la région des Laurentides accueille une faible part des immigrants internationaux, l'apport démographique de ceux-ci n'est pas négligeable. En janvier 2012, environ 2 % des immigrants récents, admis au Québec entre 2006 et 2010, résidaient dans la région selon une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec¹. Cette proportion représente près de 3 500 nouveaux résidents.

1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (2012). [Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010](#), Montréal, Gouvernement du Québec, 33 p.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région des Laurentides (7,3 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles est stationnaire dans la région, tandis qu'il diminue de 0,1 point de pourcentage dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,7 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Argenteuil que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (11,4 %). À l'inverse, Thérèse-De Blainville affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,6 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Mirabel (+ 0,7 point), Thérèse-De Blainville (+ 0,3 point), Deux-Montagnes (+ 0,3 point), La Rivière-du-Nord (+ 0,2 point), Argenteuil (+ 0,1 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Les Laurentides (– 0,9 point), Antoine-Labelle (– 0,8 point), Les Pays-d'en-Haut (– 0,6 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Deux-Montagnes	6,3	6,9	6,7	7,1	6,6	– 1,6
Thérèse-De Blainville	5,3	6,2	5,9	6,1	5,6	– 1,1
Mirabel	5,8	6,7	6,5	7,2	6,5	– 2,3
La Rivière-du-Nord	7,7	8,4	8,4	8,1	7,9	– 0,8
Argenteuil	11,2	11,9	11,7	12,0	11,4	– 1,5
Les Pays-d'en-Haut	8,4	9,2	9,4	9,1	7,8	– 1,1
Les Laurentides	9,3	10,1	9,6	9,6	8,4	– 1,1
Antoine-Labelle	11,0	12,1	11,6	11,2	10,1	– 1,3
Laurentides	7,3	8,1	7,9	7,9	7,3	– 1,2
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 5,2 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (23,7 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,6 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 0,8 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une stabilité pour les couples. C'est Antoine-Labelle qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (32,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Thérèse-De Blainville (18 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 11 690 familles à faible revenu, dont 5 350 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 12 460 en 2006 à 13 070 en 2010, soit une augmentation de 4,9 %. Cette augmentation est plus élevée que la diminution du nombre total d'enfants de la région (– 1,8 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laurentides, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	7,3	8,1	7,9	7,9	7,3	0,0
Famille comptant un couple	4,6	5,2	5,0	5,2	4,6	0,0
Sans enfants	4,9	5,8	5,4	5,6	4,8	- 0,1
Avec 1 enfant	4,3	4,4	4,4	4,4	4,1	- 0,1
Avec 2 enfants	3,6	3,7	3,8	3,9	3,6	0,1
Avec 3 enfants et plus	6,5	7,5	7,2	7,2	6,7	0,2
Famille monoparentale	22,9	25,4	25,0	25,0	23,7	0,8
Avec 1 enfant	21,4	23,1	22,6	22,9	21,2	- 0,2
Avec 2 enfants	22,6	25,7	25,4	25,1	24,4	1,8
Avec 3 enfants et plus	35,4	40,4	40,4	39,7	40,0	4,6

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,8 % dans la région des Laurentides. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Antoine-Labelle (+ 1,8 %), Mirabel (+ 1,7 %), Les Pays-d'en-Haut (+ 1,1 %), La Rivière-du-Nord (+ 1,1 %), Argenteuil (+ 1 %), Les Laurentides (+ 0,6 %), Deux-Montagnes (+ 0,2 %), Thérèse-De Blainville (+ 0,1 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 68 050 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Deux-Montagnes (72 720 \$), Thérèse-De Blainville (80 430 \$), Mirabel (73 680 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Deux-Montagnes	72 545	72 720	0,2
Thérèse-De Blainville	80 320	80 430	0,1
Mirabel	72 454	73 680	1,7
La Rivière-du-Nord	63 089	63 810	1,1
Argenteuil	54 525	55 070	1,0
Les Pays-d'en-Haut	64 405	65 110	1,1
Les Laurentides	55 983	56 340	0,6
Antoine-Labelle	50 779	51 710	1,8
Laurentides	67 534	68 050	0,8
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (37 160 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (63 130 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,3 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Laurentides, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	62 948	63 130	0,3
Sans enfants	51 488	51 410	- 0,2
Avec 1 enfant	70 247	70 470	0,3
Avec 2 enfants	79 742	80 450	0,9
Avec 3 enfants et plus	77 384	78 640	1,6
Famille monoparentale	36 951	37 160	0,6
Avec 1 enfant	35 493	35 760	0,8
Avec 2 enfants	39 856	40 330	1,2
Avec 3 enfants et plus	37 963	37 980	0,0

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail des Laurentides

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, l'économie laurentienne génère 12 300 emplois, soit plus du tiers de la création nette d'emploi au Québec (+ 30 800). Il s'agit d'une hausse importante considérant que cette région représente 7,5 % de l'emploi total au Québec. Une croissance de la population en âge de travailler (+ 1,7 %) moins importante que celle de l'emploi (+ 4,3 %) fait augmenter le taux d'emploi de 1,6 point de pourcentage. Se fixant à 63,7 %, ce dernier passe ainsi du 5^e au 3^e rang parmi les régions administratives du Québec. Près de deux tiers des nouveaux emplois sont à temps partiel (+ 8 000). La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total monte de 2 points de pourcentage en 2012 et s'établit à 20,4 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laurentides, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	291,1	297,3	306,9	312,9	321,5
Emploi	k	270,0	274,1	282,9	287,4	299,7
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	219,1	219,1	222,9	234,4	238,7
Emploi à temps partiel	k	50,8	55,0	60,0	53,0	61,0
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	66,2	62,1	67,9	66,2	67,6
30 ans et plus	k	203,8	212,0	215,0	221,2	232,1
Sexe						
Hommes	k	145,3	143,2	147,2	149,6	155,4
Femmes	k	124,7	130,9	135,8	137,8	144,3
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	64,2	60,8	69,1	68,3	74,3
Secteur des services	k	205,7	213,3	213,8	219,1	225,4
Chômeurs	k	21,1	23,2	24,0	25,5	21,8
Taux d'activité	%	66,8	66,8	67,6	67,6	68,3
Taux de chômage	%	7,2	7,8	7,8	8,1	6,8
Taux d'emploi	%	61,9	61,6	62,3	62,1	63,7
Part de l'emploi à temps partiel	%	18,8	20,1	21,2	18,4	20,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Alors que la création nette d'emplois profite aussi bien aux femmes (+ 6 500) qu'aux hommes (+ 5 800), les travailleurs âgés de 30 ans et plus (+ 10 900) voient l'emploi progresser plus rapidement que pour les jeunes de 15 à 29 ans (+ 1 400). Les secteurs des services (+ 6 300) et des biens (+ 6 000) génèrent presque autant d'emplois. Le taux de chômage dans les Laurentides diminue de 1,3 point et s'établit à 6,8 % en raison d'un accroissement de la population active (+ 2,7 %) moins forte que celle de l'emploi. La région passe donc du 13^e au 6^e rang dans le classement des régions à ce chapitre. On compte 3 700 chômeurs de moins en 2012. Le taux d'activité s'accroît à 68,3 % (+ 0,7 %) compte tenu d'une hausse de la population active (+ 2,7 %) inférieure à celle en âge de travailler (+ 1,7 %). De 2008 à 2012, 29 700 emplois additionnels ont été créés dans la région des Laurentides. Durant cette période, son poids dans l'emploi total au Québec augmente de 0,5 point et se classe au 4^e rang à ce chapitre.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC des Laurentides

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 237 583 dans les Laurentides en 2011, en hausse de 1,6 % par rapport à l'année précédente. L'ensemble des MRC de la région affiche une augmentation, à l'exception de la MRC d'Antoine-Labelle où le nombre de travailleurs recule de 0,2 % en regard de 2010. Il s'agit pour cette MRC située à l'extrême nord de la région d'une troisième baisse annuelle consécutive. Des huit MRC que compte les Laurentides, seulement deux présentent une croissance annuelle supérieure à celle observée au Québec (+ 1,3 %), à savoir Mirabel (+ 5,3 %) et La Rivière-du-Nord (+ 3,1 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
Deux-Montagnes	42 802	43 313	1,2	80,4	81,4	1,0
Thérèse-De Blainville	66 683	67 308	0,9	79,8	80,4	0,6
Mirabel	19 167	20 187	5,3	84,9	87,1	2,2
La Rivière-du-Nord	47 473	48 930	3,1	74,0	74,8	0,8
Argenteuil	11 496	11 599	0,9	67,5	68,4	0,9
Les Pays-d'en-Haut	15 928	16 010	0,5	70,6	71,3	0,7
Les Laurentides	17 829	17 856	0,2	71,2	71,7	0,5
Antoine-Labelle	12 404	12 380	-0,2	62,3	63,1	0,8
Laurentides	233 782	237 583	1,6	75,9	76,8	0,9
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Grâce à une croissance vigoureuse, la ville de Mirabel présente, pour la première fois depuis 2002, le taux de travailleurs le plus élevé parmi les 104 MRC qui composent le Québec, soit 87,1 %. Outre Mirabel, trois autres MRC dans la région affichent un taux de travailleurs supérieur à la moyenne québécoise (73,3 %), soit Deux-Montagnes (81,4 %), Thérèse-De Blainville (80,4 %) et La Rivière-du-Nord (74,8 %). Pour sa part, la MRC d'Antoine-Labelle (63,1 %) continue d'afficher le taux de travailleurs le plus faible des Laurentides.

En 2011, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région. C'est dans la MRC de Rivière-du-Nord où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 5,5 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC des Laurentides (1,1 point). Soulignons que, depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception des MRC de Thérèse-De Blainville et de La Rivière-du-Nord où l'écart se creuse légèrement.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 16,0 G\$ dans la région des Laurentides, ce qui constitue un peu plus de 5 % du PIB du Québec. À cet égard, cette région occupe le quatrième rang parmi les régions administratives, après la Capitale-Nationale et devant Chaudière-Appalaches.

L'économie de la région croît de 4,6 % en 2010, soit un taux identique à celui du Québec. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années (+ 4,2 %) est toutefois plus élevé que celui du Québec (+ 3,3 %). Au chapitre de la croissance économique en 2010, la région se trouve au onzième rang parmi les 17 régions administratives.

Produit intérieur brut par industrie

Les industries du secteur des services ont une forte prépondérance dans l'économie de la région des Laurentides avec un PIB qui atteint 11,1 G\$ en 2010, soit 69,4 % de son activité économique, bien que cette part soit moindre que celle qu'on enregistre à l'échelle du Québec (71,7 %). Cette diversification dans les industries du secteur des services amène une stabilité de la croissance dans la région. En 2010, la hausse de 4,6 % de ces industries contribue fortement à l'essor économique régional, et celles productrices de biens (+ 4,5 %) y contribuent aussi de façon importante. Au cours des quatre dernières années, le TCAM des industries du secteur des services est de 5,7 %, comparativement à 1,1 % dans les industries productrices de biens.

En 2010, les industries du secteur des services sont en expansion, à l'exception de l'industrie des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement qui glisse de 0,1 %. Du côté des principales bases économiques de la région dans le secteur des services, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers poursuit sur sa lancée avec une forte croissance de 6,9 %, l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs augmente de 4,3 % et celle des autres services, de 3,8 %. Le commerce de détail croît de 4,0 %.

Avec un PIB de 4,9 G\$, les industries productrices de biens occupent un peu plus de 30 % de l'économie régionale. L'une des principales bases économiques de la région, soit la fabrication de matériel de transport, décroît de 11,9 % en 2010, ce qui constitue une deuxième décline consécutive. D'autres bases économiques de la région évoluent différemment en 2010 : la fabrication de meubles et de produits connexes se replie de 1,0 % et celle de produits informatiques et électroniques régresse de 3,0 %, tandis que celle de produits chimiques et celle de matériel, d'appareils et de composants électriques grimpent respectivement de 14,4 % et de 11,1 %. Les gains enregistrés dans certaines industries de la fabrication ne compensent pas les pertes subies dans certaines autres, de sorte que la fabrication se replie légèrement, soit de 0,9 %. Au chapitre des hausses, on note la fabrication d'aliments (+ 7,8 %). À titre de comparaison, au Québec, l'industrie de la fabrication augmente de 3,6 %. La fabrication décroît annuellement en moyenne de 1,4 % au cours des quatre dernières années dans les Laurentides. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière, qui évolue en dents de scie au cours des dernières années, s'accroît de 36,7 % en 2010 et les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 17,8 %) se redressent fortement. L'industrie de la construction (+ 11,0 %), après avoir accusé un recul en 2009, rebondit.

Depuis 2007, la part des industries productrices de biens diminue dans la région des Laurentides. Plus particulièrement, cette part s'évalue à 34,5 % de l'économie régionale en 2006 et à 30,6 % en 2010. Au Québec, la part des industries productrices de biens est en baisse de 2004 à 2009, mais augmente en 2010. Ainsi, elle se situe à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Laurentides, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	15 346 086	16 044 912	100,0	17,4	4,6
Secteur de production de biens	4 701 353	4 911 310	30,6	1,1	4,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	228 221	271 769	1,7	3,1	19,1
Cultures agricoles et élevage	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	54 791	74 905	0,5	- 1,2	36,7
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20 828	24 545	0,2	0,6	17,8
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	36 406	42 063	0,3	0,1	15,5
Services publics	624 571	645 222	4,0	5,6	3,3
Construction	1 459 148	1 619 478	10,1	3,3	11,0
Fabrication	2 353 007	2 332 778	14,5	- 1,4	-0,9
Fabrication d'aliments	253 415	273 298	1,7	4,3	7,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	106 812	112 726	0,7	- 10,6	5,5
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	40 340	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	1 690	0,0	...	...
Fabrication de produits chimiques	199 224	227 929	1,4	1,3	14,4
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	80 679	86 414	0,5	- 3,2	7,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	54 793	67 199	0,4	- 1,8	22,6
Fabrication de produits métalliques	129 883	134 272	0,8	- 2,5	3,4
Fabrication de machines	104 185	107 221	0,7	0,3	2,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	82 718	80 246	0,5	- 0,4	- 3,0
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	68 403	76 021	0,5	2,1	11,1
Fabrication de matériel de transport	808 162	712 149	4,4	- 0,8	- 11,9
Fabrication de meubles et de produits connexes	92 742	91 856	0,6	- 5,2	- 1,0
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	10 644 734	11 133 602	69,4	5,7	4,6
Commerce de gros	783 993	815 525	5,1	3,1	4,0
Commerce de détail	1 308 925	1 361 351	8,5	3,9	4,0
Transport et entreposage	417 860	432 493	2,7	1,6	3,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	194 115	198 611	1,2	0,8	2,3
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	3 072 077	3 285 398	20,5	7,0	6,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	469 477	478 720	3,0	4,4	2,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	426 896	426 341	2,7	3,6	- 0,1
Services d'enseignement	885 300	933 828	5,8	11,1	5,5
Soins de santé et assistance sociale	1 208 596	1 254 433	7,8	8,5	3,8
Arts, spectacles et loisirs	233 103	243 115	1,5	2,5	4,3
Hébergement et services de restauration	456 660	465 792	2,9	2,6	2,0
Autres services, sauf les administrations publiques	447 836	464 989	2,9	6,3	3,8
Administrations publiques	739 895	773 008	4,8	5,2	4,5

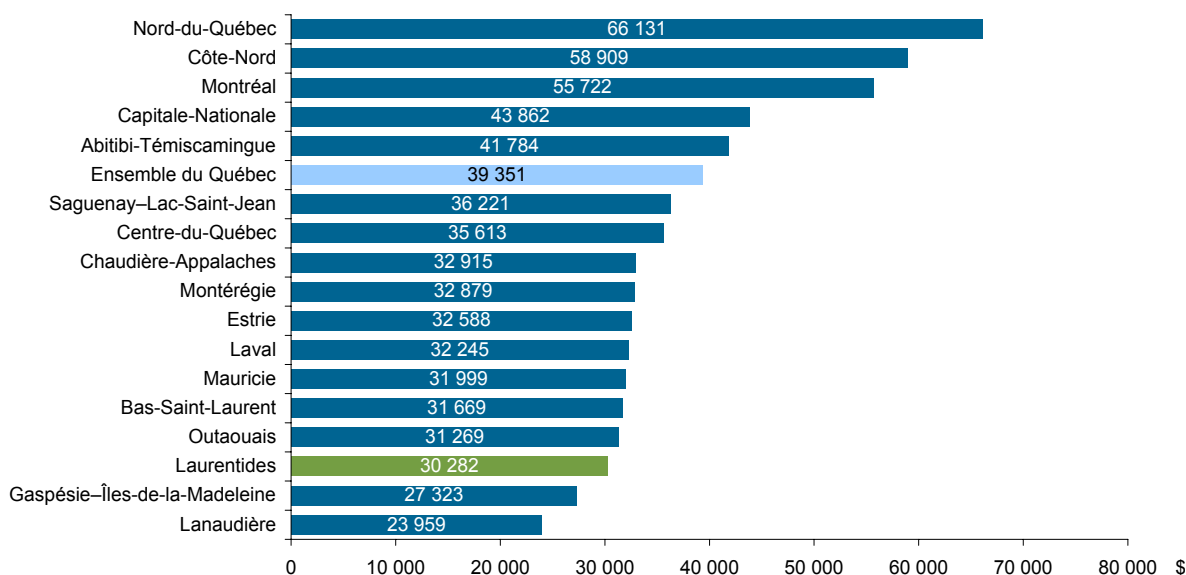
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, parmi les régions administratives du Québec, en 2011, celle des Laurentides occupe le quinzième rang. En effet, le PIB par habitant atteint 30 282 \$, en hausse de 3,4 % par rapport à 2010. Dans la région des Laurentides, un nombre important de travailleurs doivent se déplacer à l'extérieur de la région pour travailler. Ils génèrent ainsi une production, mais non attribuable à leur région. Le PIB par habitant s'en trouve affaibli. De plus, une forte augmentation de la population est observable dans la région en 2011, ce qui explique une croissance du PIB par habitant plus modeste qu'au Québec. Le PIB par habitant s'élève à 39 351 \$ au Québec en 2011, après une augmentation de 3,6 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,2 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant dans les Laurentides croît avec moins de vigueur en 2011, soit de 1,8 %. Le ralentissement de la croissance s'explique par l'effet conjugué d'une hausse moins rapide des transferts en provenance des administrations publiques et d'une augmentation plus forte des impôts, des cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts versés par les ménages aux différents paliers de gouvernement. À titre comparatif, le taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant au Québec s'élève à 2,6 % en 2011, comparativement à 1,6 % un an plus tôt.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 045 \$ par habitant, les Laurentides se classent, en 2011, au septième rang parmi les 17 régions administratives, devant l'Outaouais (25 523 \$), mais tout juste derrière Laval (26 196 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages est inférieur à celui de la région et il atteint 25 646 \$ par habitant.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet d'expliquer, en bonne partie, pourquoi la région est en avance par rapport à la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages des Laurentides et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Laurentides et ensemble du Québec, 2010-2011

	Laurentides			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	22 864	23 549	3,0	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	3 213	3 364	4,7	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 890	2 880	-0,4	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	28 967	29 793	2,8	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	5 303	5 363	1,1	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	51	53	3,4	97	100	3,1
Des administrations publiques	5 233	5 292	1,1	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 358	2 390	1,4	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 586	1 563	-1,4	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	5	5	-1,5	19	18	-0,9
RRQ et RPC	1 283	1 333	3,9	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	19	18	-4,8	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	8 675	9 111	5,0	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	187	193	3,4	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	8 459	8 889	5,1	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	29	29	-0,7	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	25 595	26 045	1,8	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, s'établit à 29 793 \$ par habitant dans la région, comparativement à 28 978 \$ dans la province. Le revenu primaire représente ainsi 84,7 % du revenu total des ménages dans les Laurentides, tandis qu'il occupe une part moins importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée dans la région (23 549 \$) que dans l'ensemble de la province (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont supérieurs dans les Laurentides que dans l'ensemble du Québec. Toutefois, l'écart au chapitre de la rémunération des salariés entre la région et la province tend à rétrécir au cours des dernières années, en raison évidemment d'une croissance plus faible dans les Laurentides.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est par contre plus faible dans la région (3 364 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 515 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Notons cependant que le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 9,5 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété par habitant, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est légèrement plus faible dans les Laurentides (2 880 \$) qu'à l'échelle québécoise (2 905 \$). En fait, parmi les régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages des Laurentides reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 200 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 461 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants dans les Laurentides en raison du fait que ses habitants ont moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale comparativement à ceux des autres régions.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Évidemment, en raison d'un revenu primaire plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages des Laurentides (8 889 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont supérieurs à ceux du Québec (8 491 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région et elle s'établit à 25,3 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les habitants des Laurentides ont donné en moyenne 193 \$ aux ISBLSM, ce qui est au-dessous de la moyenne provinciale (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant croît en regard de 2010 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception des Pays-d'en-Haut où il recule de 0,2 % en raison notamment de la baisse du revenu net de la propriété. Les MRC de Mirabel (+ 5,0 %) et de La Rivière-du-Nord (+ 2,8 %) se distinguent en étant les seules dans la région à afficher un taux de croissance du revenu disponible des ménages supérieur à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La forte progression dans ces deux territoires supralocaux est principalement due à la hausse marquée de la rémunération des salariés et du revenu mixte net.

Les disparités de revenu entre les MRC de la région des Laurentides sont relativement fortes. Par exemple, en 2011, le revenu disponible des résidents des Pays-d'en-Haut (30 504 \$) est supérieur de 50 %, en moyenne, à celui des habitants de la MRC d'Antoine-Labelle (20 022 \$), située à l'extrême nord de la région et qui est marquée par un taux de travailleurs des 25-64 ans parmi les plus faibles du Québec.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC des Laurentides, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$ / hab					%	
Deux-Montagnes	23 275	24 083	24 362	24 940	25 267	1,3	2,1
Thérèse-De Blainville	27 431	28 116	28 692	29 392	29 717	1,1	2,0
Mirabel	23 731	24 483	24 978	25 594	26 866	5,0	3,2
La Rivière-du-Nord	21 926	22 864	23 071	23 340	23 983	2,8	2,3
Argenteuil	20 141	20 742	20 901	21 773	22 290	2,4	2,6
Les Pays-d'en-Haut	28 553	29 296	29 488	30 573	30 504	- 0,2	1,7
Les Laurentides	21 366	21 910	22 562	22 772	23 135	1,6	2,0
Antoine-Labelle	18 315	18 464	19 421	19 600	20 022	2,2	2,3

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents de cette dernière MRC sont d'ailleurs ceux qui reçoivent le plus dans la région en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 200 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec, de l'assurance-emploi ainsi que celle de l'aide sociale sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les ménages de ce territoire. À l'inverse, c'est dans la MRC des Thérèse-De Blainville (4 310 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région des Laurentides devraient atteindre 4,6 G\$, en hausse de 10,4 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 3,1 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 6,4 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), alors qu'elle avait fait moins bien en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au deuxième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Laurentides, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$						%	
Production de biens	433 955	395 424	516 589	511 122	516 832	1,1	11,3	2,9
Production de services	1 485 611	1 448 338	1 184 078	1 218 792	1 350 415	10,8	29,6	4,5
Logement	2 190 980	2 627 676	2 309 285	2 404 208	2 695 594	12,1	59,1	11,4
Total	4 110 546	4 471 438	4 009 952	4 134 121	4 562 840	10,4	100,0	6,4
Secteur privé non résidentiel	1 039 474	1 016 435	898 608	902 728	1 056 377	17,0	23,2	4,1
Secteur public	880 092	827 327	802 059	827 186	810 870	- 2,0	17,8	3,6

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 11,3 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 1,1 % par rapport à 2012, pour atteindre 516,8 M\$. Il s'agit d'une troisième année consécutive pour laquelle la région dépasse les 500 M\$. L'investissement dans la région représente 2,9 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (239,2 M\$) et dans celui de la fabrication (174,1 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du quart de l'investissement régional (29,6 %), est en hausse de 10,8 % par rapport à 2012 et se chiffre à 1,4 G\$. Il s'agit du plus haut niveau depuis 2010. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 4,5 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 456,1 M\$ en 2013, soit 33,8 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 59,1 % de l'investissement régional en 2013, est en croissance de 12,1 %, pour s'établir à 2,7 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 11,4 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 23,2 % de l'investissement total, est en croissance de 17,0 % par rapport à 2012, pour s'élever à 1,1 G\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La

région des Laurentides représente 4,1 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 2,0 % par rapport à 2012, pour s'établir à 810,9 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 3,6 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région des Laurentides atteint 1,3 G\$ en 2012, en hausse de 7,2 % par rapport à 2011. La croissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (+ 12,9 %) que dans le secteur résidentiel (+ 5,5 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 4 830 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 4 787 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de La Rivière-du-Nord (290,1 M\$), de Thérèse-De Blainville (192,3 M\$) et de Mirabel (163,5 M\$). Seules les MRC de La Rivière-du-Nord et de Mirabel ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de La Rivière-du-Nord arrive en tête avec 1 614, suivie de celles de Mirabel (859) et de Thérèse-De Blainville (729).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante commerciale (114,6 M\$ contre une moyenne de 158,9 M\$), concentrée dans les MRC de Deux-Montagnes et de La Rivière-du-Nord. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 88,5 M\$ et se concentrent dans la MRC de Mirabel (49,5 M\$), une valeur près du double de la moyenne des cinq dernières années.

Finalement, les permis de bâtir institutionnels sont majoritairement délivrés dans les MRC de La Rivière-du-Nord, des Deux-Montagnes et d'Argenteuil.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
Deux-Montagnes	95 724	128 316	26 168	28 088	21 666	4 964	14 661	13 847
Thérèse-De Blainville	192 316	230 403	17 153	45 405	2 652	18 967	25 493	15 424
Mirabel	163 489	106 256	7 322	16 557	49 471	25 658	14 800	5 250
La Rivière-du-Nord	290 115	245 937	25 485	27 020	5 455	6 074	27 351	10 799
Argenteuil	42 754	48 951	5 897	4 581	2 269	2 597	20 042	3 295
Les Pays-d'en-Haut	102 472	126 105	13 442	12 080	891	2 210	445	5 605
Les Laurentides	105 420	132 853	11 130	17 731	1 265	5 249	1 628	3 031
Antoine-Labelle	36 826	43 740	8 024	7 420	4 876	3 883	8 907	6 096
Laurentides	1 029 116	1 062 561	114 621	158 881	88 545	69 603	113 327	63 347
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Deux-Montagnes	620	462	452	- 2,2
Thérèse-De Blainville	1 030	832	729	- 12,4
Mirabel	667	812	859	5,8
La Rivière-du-Nord	1 558	1 436	1 614	12,4
Argenteuil	222	238	230	- 3,4
Les Pays-d'en-Haut	467	385	385	0,0
Les Laurentides	586	446	403	- 9,6
Antoine-Labelle	175	176	158	- 10,2
Laurentides	5 325	4 787	4 830	0,9
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	- 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques et du développement durable

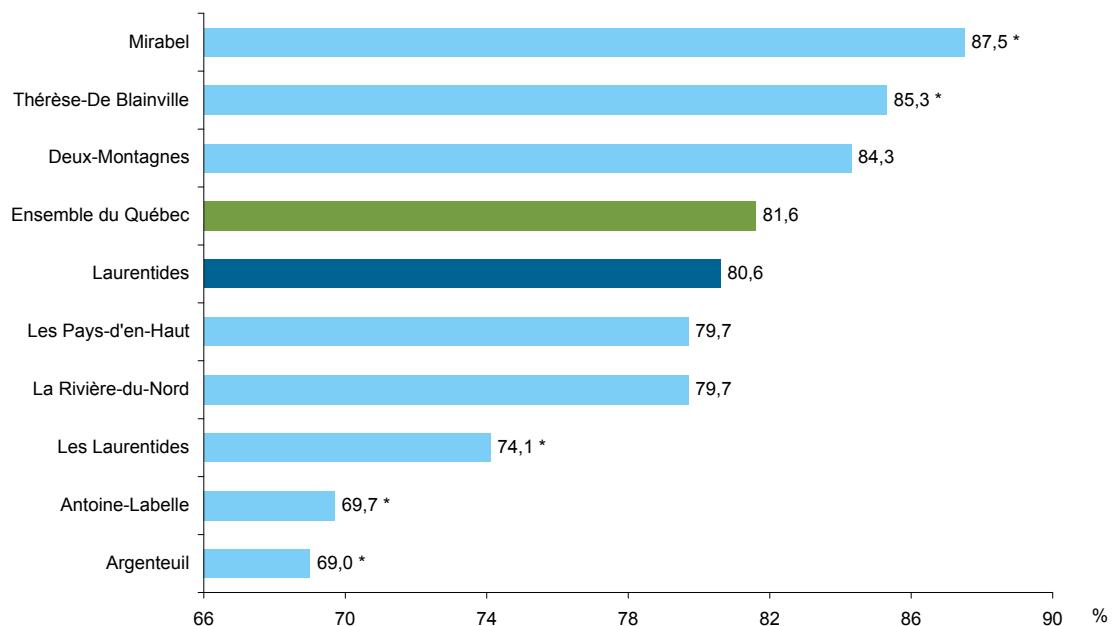
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Huit ménages sur dix ont une connexion Internet

En 2012, le taux de branchement des ménages à Internet s'élève à 80,6 % dans la région des Laurentides, tandis qu'il est de 81,6 % dans l'ensemble du Québec. Cinq MRC de la région des Laurentides se distinguent par un taux de branchement significativement différent de celui de la région : Mirabel (87,5 %), Thérèse-De Blainville (85,3 %), Les Laurentides (74,1 %), Antoine-Labelle (69,7 %) et Argenteuil (69,0 %). Les deux premières sont les deux MRC les plus branchées des Laurentides. Elles font également partie des dix MRC qui ont les taux de branchement à Internet les plus élevés du Québec. Enfin, les trois autres MRC ont des taux de branchement significativement moins élevés que celui de la région.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

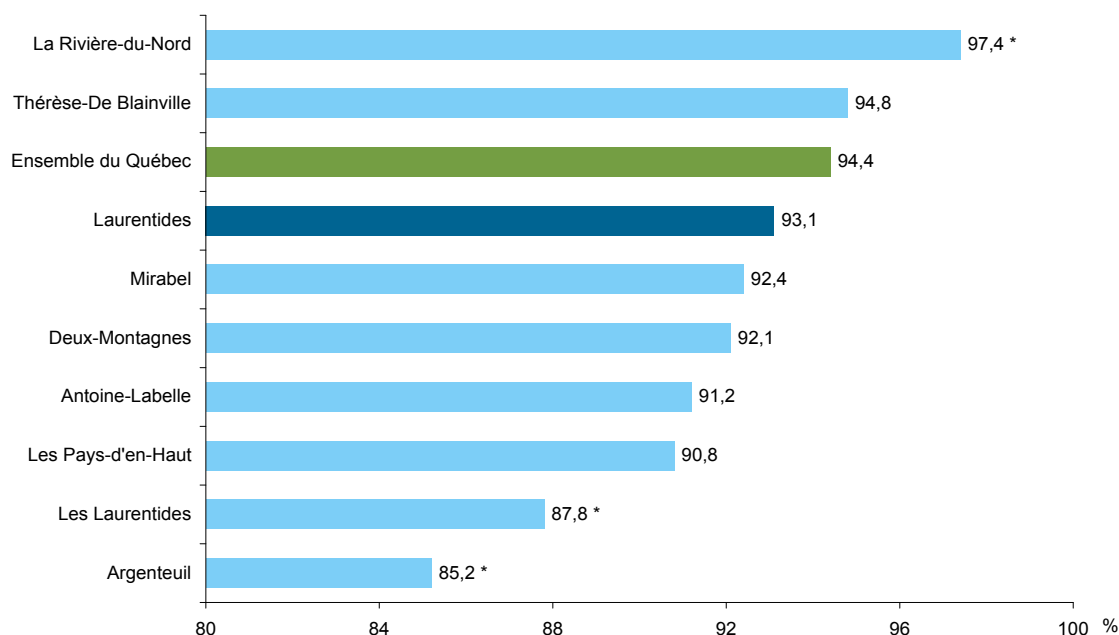
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

La Rivière-du-Nord est la troisième MRC la plus branchée du Québec

Parmi les ménages branchés des Laurentides, 93,1 % ont une connexion Internet haute vitesse, une proportion qui se compare à celle pour l'ensemble du Québec (94,4 %). Les Laurentides (87,8 %) et Argenteuil (85,2 %) sont les MRC les moins branchées à la haute vitesse de la région. À l'opposé, La Rivière-du-Nord (97,4 %) est la MRC qui a la proportion de ménages branchés à la haute vitesse la plus élevée dans les Laurentides. En outre, La Rivière-du-Nord a le troisième taux de branchement à la haute vitesse le plus élevé du Québec derrière les MRC de Rouyn-Noranda (97,9 %) et de La Tuque (97,8 %).

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, selon la MRC, Laurentides, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

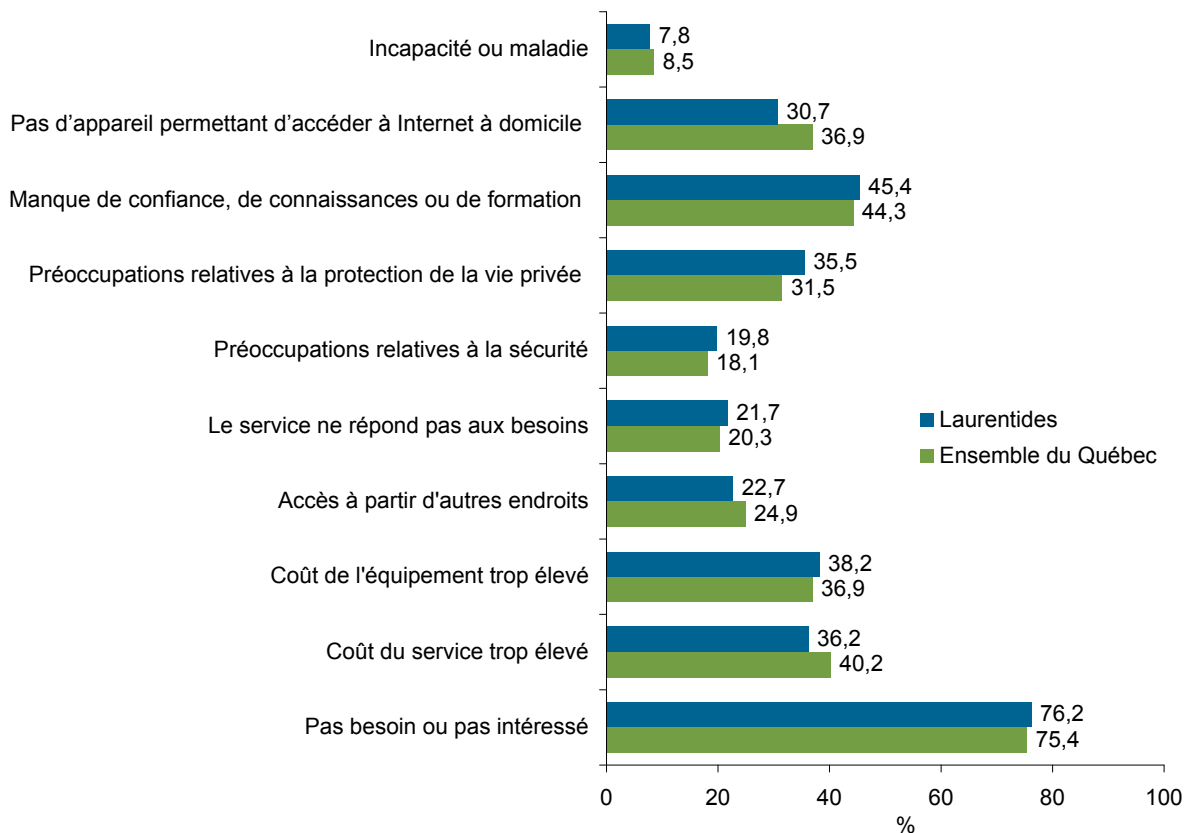
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Les trois quarts des ménages non branchés indiquent qu'ils n'ont pas besoin d'Internet

En 2012, 19,4 % des ménages des Laurentides n'ont pas de connexion Internet. Les deux raisons les plus fréquemment évoquées par ces ménages pour ne pas être branchés sont l'absence de besoin ou le manque d'intérêt (76,2 %) et le manque de confiance, de connaissances ou de formation (45,4 %). Dans l'ensemble du Québec, ces deux raisons ont été mentionnées par respectivement 75,4 % et 44,3 % de ménages non branchés. En fait, aucune différence significative n'existe entre les Laurentides et l'ensemble du Québec quant à la fréquence à laquelle les raisons de non-branchement à Internet sont évoquées.

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Laurentides et ensemble du Québec, 2012



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, dans les Laurentides, le nombre de médecins augmente de 4,3 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2006. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 9,1 %) est dû davantage aux omnipraticiens (+ 9,2 %) qu'aux spécialistes (+ 8,8 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une baisse de 0,5 %, et ce, après une année de croissance. Depuis 2007, l'augmentation dans les Laurentides est de 2,9 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 3,0 % dans les Laurentides, la plus forte au Québec. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 5,0 %) et les infirmières auxiliaires (+ 3,4 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (+ 2,8 %) et les infirmières (+ 2,2 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire des Laurentides, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	707	716	718	739	771
Omnipraticiens	n	458	457	461	473	500
Ensemble des spécialistes	n	249	259	257	266	271
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,34	1,34	1,33	1,35	1,39
Dentistes¹	n	209	218	211	216	215
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,40	0,41	0,39	0,39	0,39
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	5 001	5 145	5 334	5 495
Infirmières	n	..	1 569	1 550	1 566	1 601
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	568	605	641	673
Infirmières auxiliaires	n	..	943	1 017	1 095	1 132
Préposées aux bénéficiaires	n	..	1 921	1 973	2 032	2 089
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	9,37	9,52	9,74	9,92

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans les Laurentides, en 2010-2011, il diminue pour la troisième année consécutive et aboutit à 79,9 %. De plus, la diminution de 3,7 points de pourcentage s'accompagne d'une hausse de 4,1 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la hausse de 4,8 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans les Laurentides en 2010-2011 freine le déclin des six dernières années. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une baisse de 1,1 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, la région des Laurentides (97,3 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette diminution s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 8,1 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après une année en déclin, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a augmenté dans les Laurentides (+ 1,5 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire des Laurentides, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	723	711	707	683	716
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	1,39	1,35	1,32	1,26	1,31
Usagers ⁴	n	43 152	41 803	40 846	38 281	39 846
Taux d'occupation ⁵	%	89,2	90,7	86,6	83,6	79,9
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	1 901	1 905	1 928	1 920	1 948
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	3,67	3,62	3,61	3,55	3,56
Usagers ⁴	n	3 414	3 417	3 509	3 680	3 977
Taux d'occupation ⁵	%	98,8	99,0	98,4	98,4	97,3

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux des Laurentides ont décerné 1 403 diplômes en formation préuniversitaire (57,0 %) et 959 diplômes en formation technique (39,0 %) en 2011. Pour une deuxième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation s'agrandit graduellement; en 2009, les proportions étaient de 56,2 % pour la formation préuniversitaire contre 43,1 % pour la formation technique. Par ailleurs, la région des Laurentides, tout comme celles de l'Outaouais, de Lanaudière et de la Montérégie, se distingue en 2011 par rapport aux régions du Québec pour sa répartition inversée des diplômes collégiaux.

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial des Laurentides a augmenté de 13,6 %. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 24,6 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les femmes (+ 26,2 %) que chez les hommes (+ 21,8 %). Les diplômes techniques ont quant à eux diminué de 7,9 % durant la même période, car tant les hommes (– 9,3 %) que les femmes (– 7,2 %) connaissent une baisse, quoique moindre chez ces dernières. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (65,7 % et 34,3 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. L'écart entre les deux sexes tend à se rétrécir depuis 2008.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 47,5 % des diplômes décernés et les sciences, 29,0 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer dans les Laurentides que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques administratives qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 33,4 %, suivies par les techniques humaines, 28,4 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, artistiques, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Laurentides, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Laurentides	2 084	x	2 434	2 517	2 461
Hors programme	–	x	17	46	99
Préuniversitaire	1 107	1 250	1 368	1 440	1 403
Arts	70	93	72	85	89
Arts et lettres	220	214	231	233	214
Lettres	–	x	–	–	x
Multiples	10	x	19	15	x
Sciences	270	290	388	425	407
Sciences humaines	537	622	658	682	666
Technique	977	909	1 049	1 031	959
Techniques administratives	406	317	393	377	320
Techniques artistiques	90	96	116	136	116
Techniques biologiques	152	179	154	154	149
Techniques humaines	252	258	303	288	272
Techniques physiques	77	59	83	76	102

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Par rapport à la taille de sa population, la région des Laurentides arrive au premier rang pour le nombre d'écrans par 100 000 habitants, devant le Bas-Saint-Laurent. Elle se situe cependant au 16^e rang pour son nombre d'institutions muséales¹ par 100 000 habitants (2,0) et au 15^e rang pour le nombre de stations de radio privées et communautaires (0,5) et pour les librairies (2,3). Cette région compte, entre autres, 2 centres d'artistes, 25 salles de spectacles, 11 institutions muséales et 35 points de services de bibliothèques publiques autonomes.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laurentides, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	2	2	3,1	0,4	0,8
Salles de spectacles	24	25	4,0	4,5	7,8
Institutions muséales ²	11	11	2,5	2,0	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	35	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	15	13	3,6	2,3	4,5
Cinémas et ciné-parcs	10	10	8,5	1,8	1,5
Écrans	67	67	8,7	12,1	9,7
Stations de radio privées et communautaires	3	3	1,8	0,5	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour la taille de sa population, la région des Laurentides a des résultats inférieurs à la moyenne québécoise, que ce soit pour le nombre de représentations ou l'assistance aux spectacles en arts de la scène, la fréquentation des institutions muséales, l'assistance des cinémas et les ventes de livres dans les librairies. Cette région a l'une des plus faibles fréquentations des institutions muséales (129 par 1 000 habitants). Cette région et Laval sont celles où, par habitant, le nombre d'institutions muséales est le moins élevé au Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laurentides, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène ¹					
Représentations	n	911	1,0	1,0	5,5
Entrées	n	344 672	353,9	359,7	5,2
Assistance des cinémas					
Entrées	n	1 358 877	2 668,5	2 452,8	6,3
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	71 462	141,0	129,0	0,6
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ²	n	..	5 703,9	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	16 581 658	..	29 930,1	3,7

1. Inclut les représentations des régions de Laval et des Laurentides.

2. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région des Laurentides

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Laurentides	26 045	1,8	76,8	7,3	563 139	13,8	2 006	5 534
Deux-Montagnes	25 267	1,3	81,4	6,6	96 672	12,3	508	393
Thérèse-De Blainville	29 717	1,1	80,4	5,6	154 060	10,3	644	457
Mirabel	26 866	5,0	87,1	6,5	42 875	32,3	458	1 184
La Rivière-du-Nord	23 983	2,8	74,8	7,9	117 673	22,6	493	2 106
Argenteuil	22 290	2,4	68,4	11,4	30 746	3,2	- 48	167
Les Pays-d'en-Haut	30 504	-0,2	71,3	7,8	40 312	15,4	- 67	889
Les Laurentides	23 135	1,6	71,7	8,4	45 049	7,0	102	154
Antoine-Labelle	20 022	2,2	63,1	10,1	35 752	0,5	- 84	184
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Laurentides

Superficie en terre ferme (2012)	20 560 km ²
Densité de population (2012)	27,4 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	563 139 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	5 534 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	16 825,0 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep})	30 282\$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	26 045\$/hab.
Emplois (2012)	299,7 k
Taux d'activité (2012)	68,3 %
Taux d'emploi (2012)	63,7 %
Taux de chômage (2012)	6,8 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	7,3 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	4 563 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.